

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 19654**

Intitulé

MASTER : MASTER Droit, économie, gestion, mention Ingénierie et management des organisations spécialité Administration des entreprises

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université d'Orléans Modalités d'élaboration de références : CNESER	Président de l'université d'Orléans, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

310 Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Les étudiants ont développé une vision globale tant stratégique que fonctionnelle leur permettant d'interpréter les nouveaux enjeux des entreprises et d'acquérir les compétences nécessaires à l'exercice des fonctions d'encadrement.

Les diplômés du Master « Administration des Entreprises » sont capables de conduire un projet dans sa globalité : élaborer un plan marketing, mettre en place des outils de communication internes et externes, concevoir une offre de produit ou de service, établir une stratégie commerciale, effectuer des diagnostics internes, réaliser des études de marché et en déduire des préconisations stratégiques, interpréter les bilans et les comptes de résultats, analyser des tableaux de bord, négocier des contrats, manager une équipe, interpréter le cadre législatif et réglementaire, gérer les moyens logistiques et les normes de qualité.

- Diagnostic marketing et stratégique
- Gestion des Hommes et des compétences
- Techniques de négociation
- Techniques d'analyse comptables et financières
- Statuts juridiques des entreprises et droit du travail
- Management et communication
- Organisation des structures productives et gestion de la qualité
- Gestion de projet

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Dans la mesure où le master AE est un diplôme de double compétence (ou compétence complémentaire), l'origine des étudiants est très variée (ingénieurs, scientifiques, littéraires, juristes...) et par conséquent ils intègrent généralement des secteurs d'activité en corrélation avec leurs compétences initiales.

- Contrôleur de gestion
- Responsable RH
- Responsable qualité
- Ingénieur d'affaire ou commercial
- Responsable marketing
- Chef de projet
- Logisticien
- Directeur des ventes
- Chef de service

- Responsable de centre de profit...

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1102 : Direction des achats

M12 : Comptabilité et gestion

M15 : Ressources humaines

M17 : Stratégie commerciale, marketing et supervision des ventes

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La formation s'articule en 2 semestres octroyant chacun 30 crédits ECTS.

Au premier semestre : 11 UE (213 HCM + 15 HTD)

Au deuxième semestre : 12 UE et un stage obligatoire de 4 mois minimum ouvrant droit à 6 crédits ECTS (158 HCM + 87 HTD)

Le bénéfice des composantes de la certification est acquis pour une durée illimitée en ce qui concerne les diplômes universitaires.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Jury désigné par le Président de l'université d'Orléans, présidé par un enseignant chercheur nommé et constitué de personnes ayant contribué aux enseignements en application de l'article L 613-1 du code de l'éducation
En contrat d'apprentissage	X	oui
Après un parcours de formation continue	X	oui
En contrat de professionnalisation	X	oui
Par candidature individuelle	X	non
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X	Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS**ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX****Base légale****Référence du décret général :**

Arrêté du 23 avril 2002 relatif au diplôme de Master

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 9 mars 2012 relatif aux habilitations de l'université d'Orléans à délivrer les diplômes nationaux

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n°2002-590 du 24 avril 2002

Références autres :**Pour plus d'informations****Statistiques :**

<http://www.univ-orleans.fr/vie/ove/>

Autres sources d'information :

<http://formations.univ-orleans.fr/>

<http://www.univ-orleans.fr/>

Lieu(x) de certification :

Université d'Orléans - Château de La Source
Avenue du Parc Floral - BP 6749
45067 Orléans cedex 2

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**Historique de la certification :**